

Prix d'Excellence 2018 pour les meilleurs diplômés de cursus intégrés binationaux et trinationaux soutenus par l'Université franco-allemande (UFA)

Appel à candidatures de l'UFA pour les diplômés de l'année universitaire 2016/2017

Objectifs

Ce prix a pour objectif de récompenser les **diplômés de cursus intégrés de l'UFA** de niveau Licence ou Master ayant démontré leur **excellence aux niveaux scientifique et interculturel** (résultats particulièrement brillants et/ou mérites particuliers).

Chaque prix est doté de **1 500 euros** par lauréat.

Partenaires

Parmi les partenaires des années précédentes figurent, entre autres, **Arte**, la **ASKO Europa-Stiftung**, l'**Association des Juristes Français et Allemands (AJFA)**, l'**Association Réalités et Relations Internationales (ARRI)**, le **Club des Affaires Saar-Lorraine**, la **Fédération Nationale des Travaux Publics**, le **Hauptverband der Deutschen Bauindustrie**, **EDF Allemagne**, les **Lions Clubs de Senlis Trois Forêts et de Recklinghausen**, et le cabinet d'avocats **Schultze & Braun GmbH**.

La liste définitive des partenaires de cette année sera mise en ligne prochainement.

Candidats

Conditions de candidature

Peuvent être candidats les diplômés des cursus intégrés soutenus par l'UFA dans les **groupes disciplinaires** :

1. **Sciences économiques**
2. **Sciences de l'ingénieur, Sciences, Informatique, Architecture**
3. **Droit**
4. **Sciences humaines et sociales, Formation des enseignants**

ayant obtenu leur diplôme de fin d'études avec d'excellents résultats entre le **1^{er} octobre 2016 et le 30 septembre 2017** (date de la signature du/des diplôme/s ou du document équivalent). Il sera tenu compte d'éventuelles particularités liées à la discipline.

Remise de prix

Chaque partenaire offrira un prix dans le groupe disciplinaire concerné à un/e diplômé/e de l'UFA.

La **remise de prix** se déroulera **le 25 janvier 2018** à l'Ambassade d'Allemagne à Paris. **La présence des lauréats à la remise de prix est obligatoire.**

Relations publiques

En acceptant l'attribution du prix, les lauréats consentent à la **publication** de leur nom, de leurs photos (photo de candidature et photos prises lors de la remise de prix), des données relatives aux études et au diplôme d'études ainsi que de leur témoignage de la plus-value dans le domaine de l'interculturel apportée par leur parcours universitaire franco-allemand.

Les lauréats seront priés de réaliser un **court témoignage-vidéo** (1-2 minutes) en amont de la remise de prix. Celui-ci sera mis en ligne sur le site web et les réseaux sociaux de l'UFA. Il sera éventuellement également présenté lors de la remise de prix.

Procédure de candidature

La procédure de candidature se déroule en deux temps :

- 1) **Préinscription** : merci de remplir le formulaire d'inscription en ligne d'ici le **10 octobre 2017** inclus, disponible sur le site internet de l'UFA à l'adresse suivante : <https://www.dfh-ufa.org/fr/entreprises/prix-dexcellence/apercu/>.
- 2) **Dossier de candidature** : merci d'envoyer le **dossier de candidature complet** d'ici le **23 octobre 2017** inclus (**en regroupant tous les documents en un seul fichier PDF**) par courriel à l'adresse prix-preise@dfh-ufa.org. Nous vous prions de **mettre en copie votre responsable de programme**. La date de réception du courriel fait foi.

L'expertise des candidatures et la sélection des lauréats s'effectueront par un jury franco-allemand.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra être composé des documents suivants, regroupés dans l'ordre indiqué en un seul fichier PDF.

N.B. : merci de ne pas ajouter de pages supplémentaires à votre dossier de candidature (p.ex. page de couverture, sommaire, intercalaires,...).

I. Documents à rédiger par vous-même (chacun **en allemand et en français**, police de caractères « Arial », taille d'écriture 11)

- 1) Lettre de motivation (**1 page maximum au format A4** par langue)
- 2) CV (**2 pages maximum au format A4** par langue), comportant une photo ainsi que :
 - ⇒ le parcours universitaire et professionnel depuis le baccalauréat
 - ⇒ les stages et emplois exercés (merci de bien vouloir préciser quand il s'agissait de stages obligatoires)
 - ⇒ les activités témoignant de l'engagement socioculturel dans le domaine franco-allemand ou dans tout autre domaine
 - ⇒ le cas échéant, d'autres connaissances ou intérêts particuliers
- 3) Témoignage de la plus-value que le parcours universitaire franco-allemand et les expériences vécues (encadrement interculturel, coopération avec des cultures scientifiques et professionnelles différentes, par exemple dans le cadre de stages, etc.) vous ont apportés personnellement dans le domaine de l'interculturel (**1 page maximum** par langue)
- 4) Résumé du mémoire de fin d'études (**1 page maximum** par langue). Pour les cursus pour lesquels aucun mémoire de fin d'études n'a été produit, veuillez joindre le résumé d'un travail écrit approfondi rédigé dans le cadre d'une unité d'enseignement.

II. Diplômes/certificats

- 5) Maximum 2 attestations ou recommandations de stage ou de travail pertinentes appuyant le CV
- 6) Diplôme ou attestation équivalente certifiant que vous avez obtenu votre diplôme **impérativement entre le 1^{er} octobre 2016 et le 30 septembre 2017**
- 7) Relevé de notes détaillé relatif à l'obtention du double diplôme (*Transcript of Records, Übersicht der Einzelnoten*)

III. Recommandation

- 8) Recommandation signée par le directeur de mémoire avec une brève explication sur l'excellence scientifique et interculturelle, ainsi que sur le degré d'innovation du mémoire (**1 page max. au format A4** texte courant, en langue **française ou allemande** au choix). Les candidats n'ayant pas rédigé de mémoire doivent faire parvenir à l'UFA une lettre de recommandation générale du responsable de programme ou d'un professeur de leur choix.

Avis important

Après réception de votre dossier de candidature, l'UFA vous enverra systématiquement une confirmation par voie électronique.

L'UFA se réserve le droit de ne pas considérer les dossiers incomplets ainsi que de réduire les dossiers ne respectant pas le nombre maximum de pages indiqué.

Il n'y a pas de droit acquis au prix décerné par l'UFA. Le recours aux tribunaux est exclu.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à consulter les FAQ sur le site internet de l'UFA : <https://www.dfh-ufa.org/fr/entreprises/prix-dexcellence/apercu/>

Votre contact à l'UFA : Sandra Leeder, courriel : prix-preise@dfh-ufa.org